Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20260416-D_09_04_2026-DE

DÉLIBÉRATİON n°9 du CONSEİL MUNİCİPAL du 2 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 15
Représentés : 0
Votants : 15
Date de la convocation : 26 mars 2026 | **Date d'affichage** : 26 mars 2026
Date de l'affichage du PV : 14 avril 2026

Le jeudi deux avril deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DROUGES, régulièrement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DROUGES.

****

Présents : Patricia MARSOLLİER, Hervé OLİVRY, Marjorie SCHUER-POİRİER, Michel VIEL, Camille GITEAU, Jean-Claude PİPARD, Christophe NOUVEL, Patrick VAN DEN EYNDE, Céline HEİNRY, Sylvie BIGOT, Laurent NOËL, Stéphanie MAIGNAN, Anthony CADO, Stéphanie RENAUX et Anaïs LE BONZEC.

Secrétaire de séance : Mme Anaïs LE BONZEC.

****

Madame Le Maire préside la séance.

09-04/2026 –Désignation du délégué Elu au CNAS

Madame le Maire expose que chaque collectivité adhérente au CNAS doit désigner un délégué représentant le collège des élus.

Il est précisé que la durée du mandat des délégués locaux est calquée sur celle des conseillers municipaux.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner un délégué CNAS.

La candidature de Madame Marjorie SCHUER-POİRİER est proposée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve

- La candidature de Madame Marjorie SCHUER-POİRİER comme déléguée de la commune au CNAS.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme
Le Maire

